



ônyva

La mobilité en Pays de Lumbres



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en œuvre de la stratégie « mobilités rurales »
Communauté de Communes du Pays de Lumbres



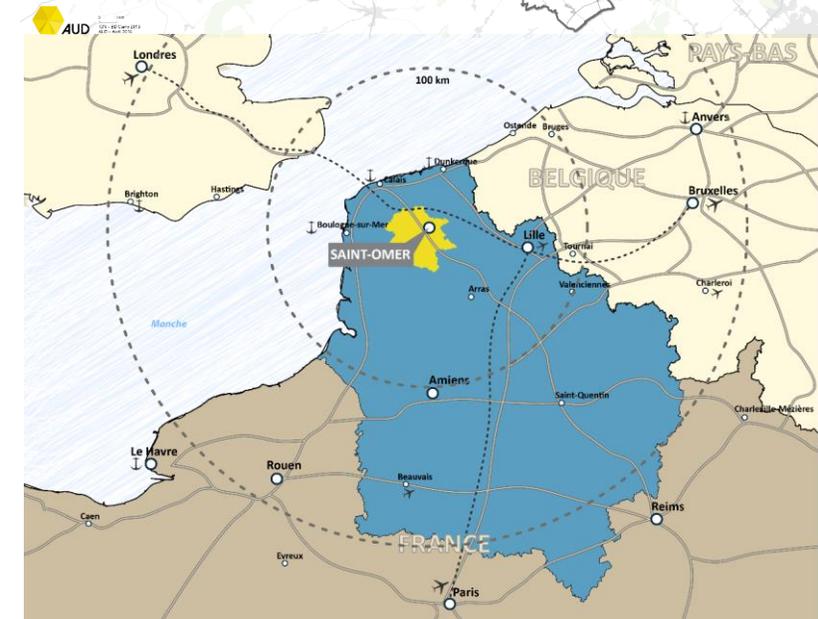
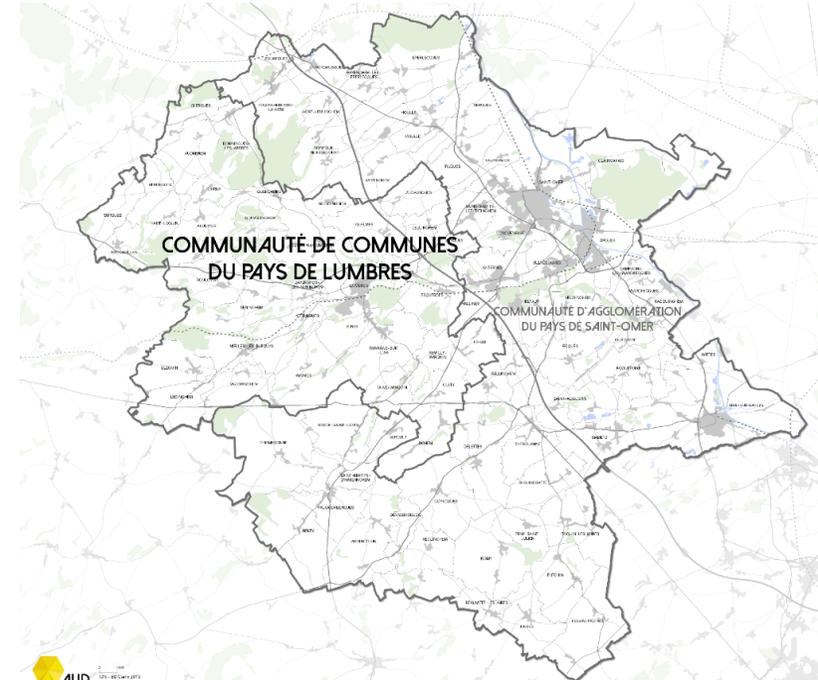
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

Un territoire :

- 36 communes, environ 24 000 habitants
- Marqué par une forte attractivité résidentielle (+ 3 314 habitants entre 1999 et 2012, soit +16%)
- Rural, au cadre naturel et paysager remarquable
- Intégrée au Pays de Saint-Omer et au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Engagé dans la transition énergétique et numérique, reconnu TEPCV depuis 2016
- Affecté par une perte de dynamisme et d'attractivité de Lumbres

Une population :

- Particulièrement soucieuse de la qualité du cadre de vie et de la préservation des paysages et de la nature
- Qui évolue, et avec des besoins spécifiques pour certains (équipements/services, mobilité, habitat, accès à l'emploi)
- Qui travaille majoritairement en dehors du territoire
- Attachée au renforcement du commerce de proximité





UNE STRATEGIE GLOBALE EN FAVEUR D'UNE MOBILITE PLUS SOBRE, SOLIDAIRE ET EFFICACE

- Réponse aux enjeux environnementaux : réduction des émissions de GES
- Réponse aux enjeux sociaux : précarité énergétique, vieillissement de la population et situations d'isolement, frein à l'emploi

Une stratégie mobilité définie dans le **PLUi** approuvé en 2019 et précisée dans le **PCAET** approuvé en mars 2020

VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

VOLET 3 – FAVORISER LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

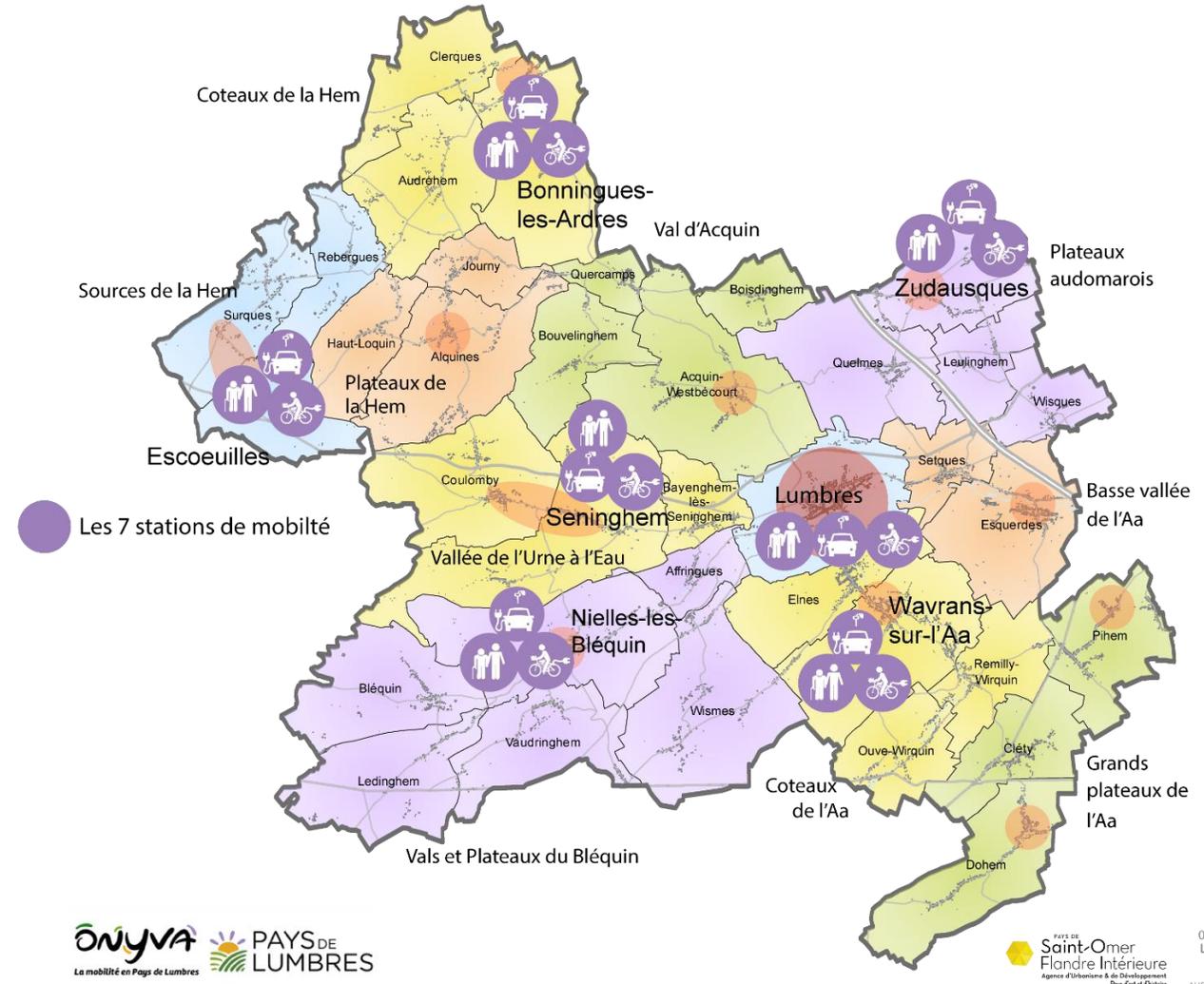
7 actions

VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

ACTION 5 – DÉPLOYER L'AUTOPARTAGE EN MILIEU RURAL ET ÉVOLUER VERS DES STATIONS DE MOBILITÉ

Implantation de 7 stations sur les pôles de proximité du PLUI

- Développement des stations de Escoeuilles et Seninghem
- Implantation des stations de Bonningues les Ardres, Wavrans-sur-l'Aa, Lumbres, Zudausques et Nielles les Bléquin
- Inscription à l'avenir de 3 potentielles nouvelles stations sur les pôles de proximité restants



VOLET 2 – FAVORISER LA MOBILITÉ COLLECTIVE ET COLLABORATIVE

ACTION 5 – DÉPLOYER L'AUTOPARTAGE EN MILIEU RURAL ET ÉVOLUER VERS DES STATIONS DE MOBILITÉ

MAJ le 31/08/22

| | VAE 1 | VAE 2 | VAE 3 | VAE 4 | VEHICULE | TOTAL DES RESERVATIONS |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|--|------------------------|
| Bonningues-lès-Ardres | 4 | 2 | | | 87 | 93 |
| Escœuilles | 6 | 0 | | | 2018 : 177 2019 : 196 2020 : 45 2021 : 68 2022 : 75 | 567 |
| Lumbres | 33 | 24 | 14 | 5 | 99 | 175 |
| Nielles-lès-Bléquin | 5 | 3 | | | 45 | 53 |
| Seninghem | 7 | 3 | | | 2018 : 83 2019 : 212 2020 : 69 2021 : 129 2022 : 134 | 637 |
| Wavrans-sur-l'Aa | 9 | 5 | 2 | | 2 | 18 |
| Zudausques | 3 | 9 | 7 | | 66 | 85 |

➤ Inauguration le 03/05/2022



Le transport solidaire ou Transport d'Utilité Sociale (TUS)

Le principe :

Permettre aux **personnes isolées**, sans moyen de locomotion, d'accéder à la mobilité grâce à la solidarité de conducteurs **bénévoles**.

Destinations des trajets : courses, médecin, démarches administratives, famille, loisirs...

« C'est un service réconfortant qui crée du lien social »



Mise en place du service le 10 mai 2021

64 bénéficiaires de tous âges

11 bénévoles

689 trajets pour un total de **13 675 km**, soit une moyenne de **20 km** par trajet

Principaux motifs : emploi (30%), école-formation (20%), médical (16%), courses (15%)

Budget estimatif 2022 : 50 000 €
Participation CCPL au
défraiement : 20 000 €/an



Le soutien apporté par l'AMI TEN MOD au projet des stations de mobilité en milieu rural

- Candidature de la CCPL retenue en novembre 2019
- Budget des stations de mobilité (investissement et fonctionnement, hors participation au transport solidaire) : 424 000 €
- Financement :
 - Ademe : 80 835 €
 - Département : 86 548 € au titre de la contractualisation
 - MSA : 40 000 € au titre de l'appel à initiatives mobilité et ruralité
 - Communes : 40 000 €
 - CCPL : 172 617 €



Importance des financements complémentaires au titre de l'AAP Vélo et territoires et de l'AMI AVELO 1 : 127 400 € sur 3 ans (de fin 2019 à fin 2022)

- Poste chargé de mission
- Animations Vélo auprès du grand public et des scolaires

GOVERNANCE

ACTION 1.4 – METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE SUR LA MOBILITE ASSOCIANT LES HABITANTS ACTION 1.6 – ORGANISER UNE DEMARCHE GLOBALE DE CONCERTATION

- Mise en place d'un comité des partenaires tel que prévu par la loi LOM permettant le suivi de la stratégie mobilité regroupant experts, partenaires financiers, représentants des entreprises (ADEME, CEREMA, Agence d'urbanisme, Banque des Territoires, ADAV, DDTM, CD62, Région HdF, Chambres consulaires, Agence de développement économique...)
 - >> **participation active de la CCPL au réseau « France Mobilité » et « Territoire Vélo »**
- Un comité des citoyens est en place depuis l'élaboration du PLUI et du PCAET
- Mise en place d'un « comité des usagers d'une mobilité durable dans le Pays de Lumbres » animé par la CCPL et ses partenaires regroupant les usagers des services pour accompagner le déploiement des services et les améliorer.
- A venir : création d'un budget participatif

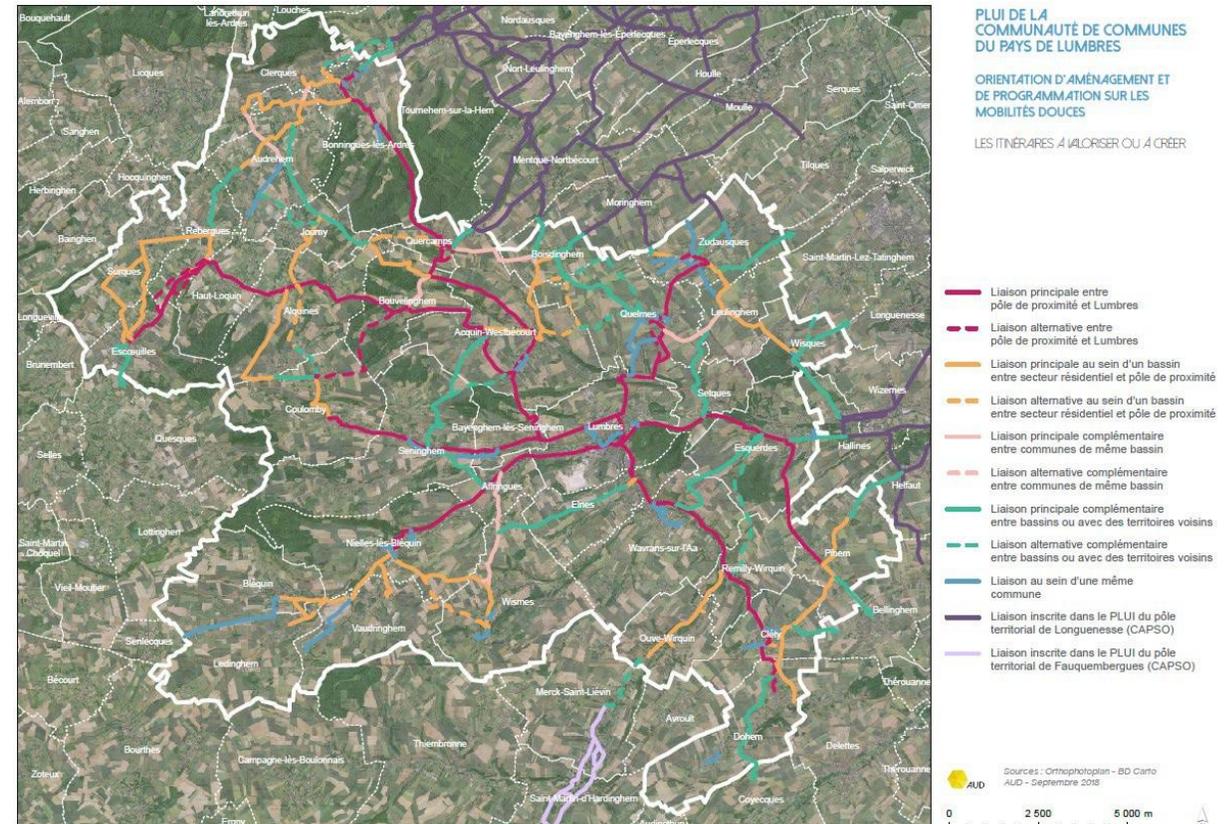
VOLET 1 – FAVORISER LES MODES DOUX POUR LES DEPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

ACTION 1 - OFFRIR DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS EN FAVEUR DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

⇒ ***L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) mobilité douce du PLUi***

Feuille de route pour le développement des liaisons douces suivant plusieurs niveaux de connexions organisés en fonction des bassins de vie (logique de rabattement)

- *Pôles de proximité vers Lumbres*
- *Secteurs résidentiels vers pôles de proximité*
- *Connexions entre villages, hameaux vers centres des villages*



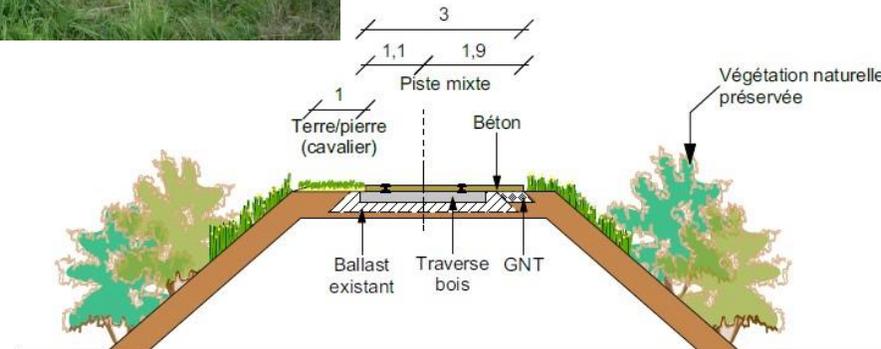
Les principes d'aménagement

Eviter les routes départementales

En utilisant les chemins ruraux



En se réappropriant les chemins délaissés (anciennes voies ferrées par exemple)



Projet
Ech: 1/100ème

Tout en proposant des itinéraires directs pour les trajets quotidiens



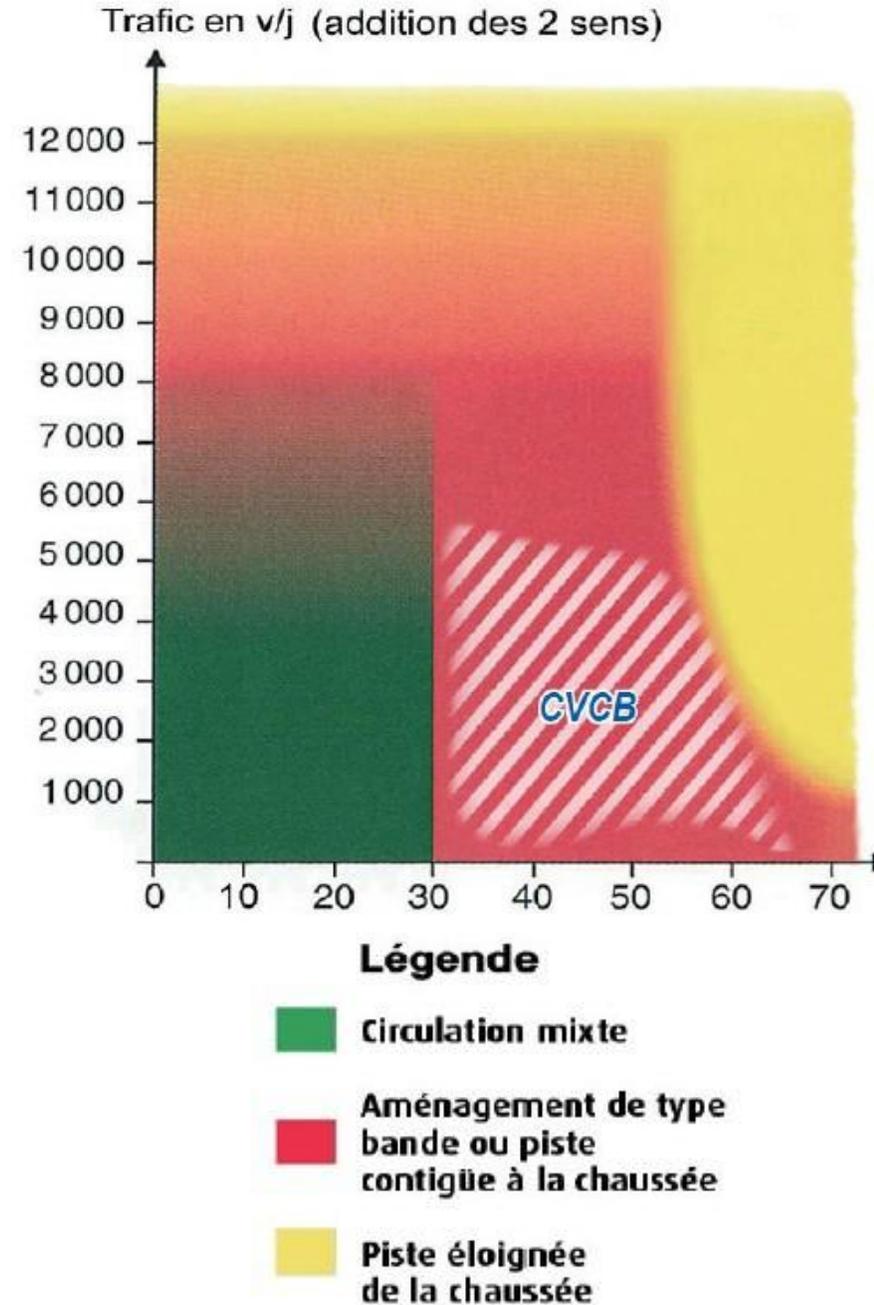
En utilisant les routes départementales de 3^e catégorie

La chaucidou ou chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)



Chaucidou d'Escoëuilles

Crédit photos – CCPL, 2020



Plus de 60 km
d'itinéraires
structurants :

Budget travaux à
venir :
4 192 031,00 €HT

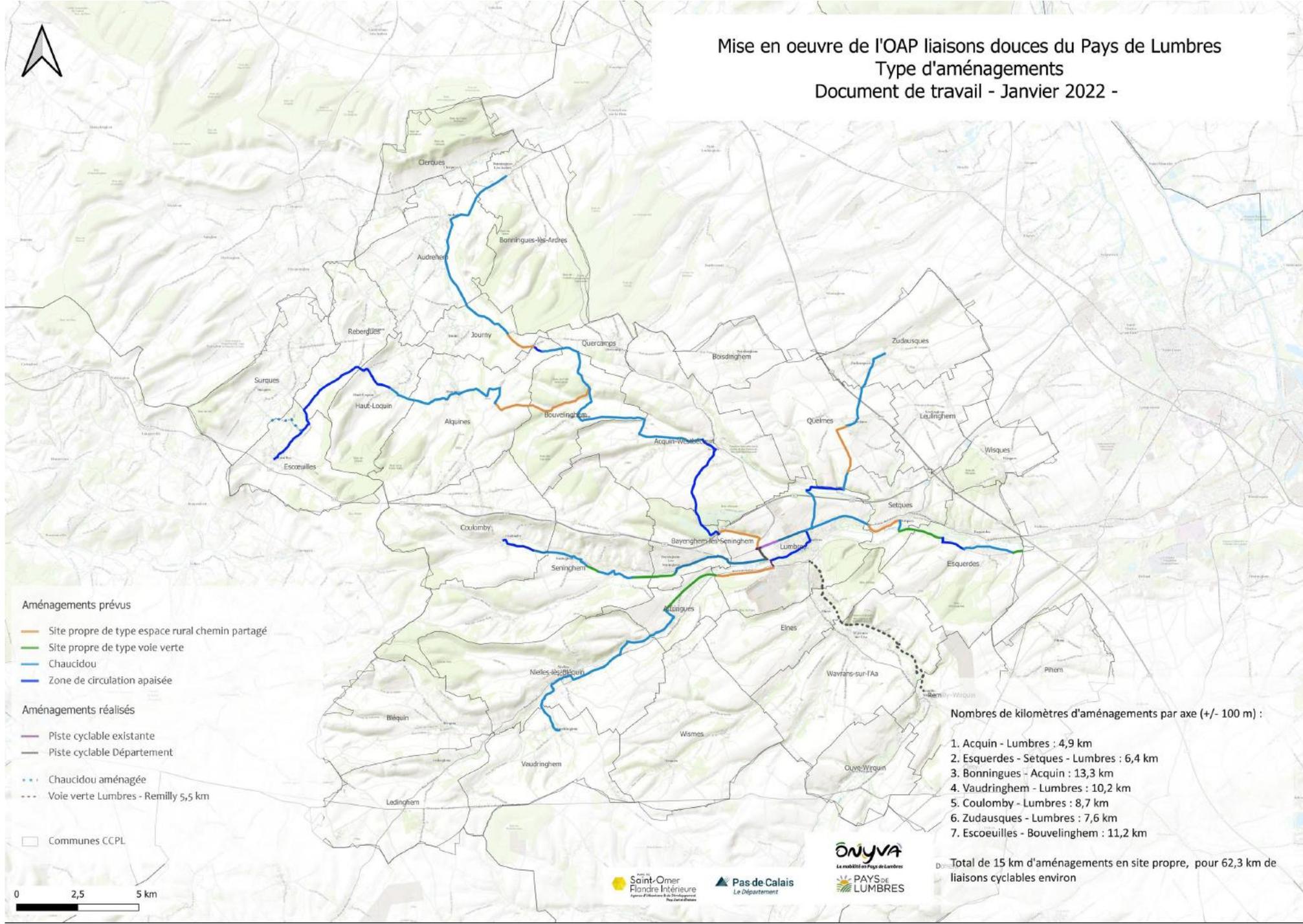
Travaux d'octobre
2022 à fin 2024



Financeurs : Etat,
Europe (React-Eu),
Département

REALISE :

Axe Remilly-Wirquin /
Lumbres (7) sur plus de 5 km
sur l'ancienne voie ferrée
Calais / Anvin





Retrouvez toute l'actualité
France mobilités sur :



[linkedin.com/company/french-mobility](https://www.linkedin.com/company/french-mobility)



twitter.com/frenchmobility



[youtube.com/c/FranceMobilités](https://www.youtube.com/c/FranceMobilités)



francemobilites.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*